

**COMPTES-RENDUS
D'ASSISES
(1814 – 1895)**

**Répertoire numérique détaillé
des articles BB²⁰ 1¹ à 296**

par Georges BOURGIN, poursuivi par Geneviève LE MOËL,
révisé par Danis HABIB
avec la collaboration de Ségolène DE DAINVILLE-BARBICHE

La sous-série **BB**²⁰ a été constituée par divers versements du ministère de la Justice :

1. 4-6 octobre 1848, 52 liasses pour 1821-1831.
2. 25 mai 1866, 59 liasses pour 1831-1841.
3. 20 août 1877, 36 liasses pour 1842-1850.
4. 6 juin 1884, 77 liasses pour 1851-1860.
5. 15 septembre 1887, 56 liasses pour 1861-1865.

se totalisant par 280 liasses.

Il faut ajouter à ce nombre deux articles, dont l'origine est différente et se rattache vraisemblablement à un versement effectué en 1827, de différents articles (42 en tout), qui provenaient de la Division criminelle et dont l'objet, grossièrement indiqué par le registre des versements du ministère de la Justice (Inv. 697), se rapproche approximativement de l'objet de ces articles. Ces articles, qui portaient les n^{os} 1 et 2, ont été remaniés par moi, et le premier divisé, au moyen d'exposants, en six éléments. C'est, en dehors d'un déplacement des liasses (15^B, anciennement 115), le seul changement qui ait été apporté à l'économie de la sous-série **BB**²⁰.

Les articles qui forment cette sous-série avaient d'abord constitué les sous-séries **BB**⁷⁹ et **BB**⁸⁰ (cf. Inv. 699 et 700). Ils proviennent essentiellement du 1^{er} Bureau de la Division criminelle, où ils étaient reçus sous la cote A4. À l'exception de la liasse 15^B, où l'on trouve des imprimés (extraits des condamnations portées par la cour d'assises de Caen en 1823), ils sont uniquement formés par les rapports adressés à la Division criminelle par les conseillers présidents des assises de 1821 à 1865. Ils fournissent, dès lors, un appoint de premier ordre pour la documentation de l'histoire judiciaire, sociale et politique de la France ¹ et l'on ne peut trop désirer que le ministère de la Justice verse aux Archives nationales jusqu'au moment où ils ont cessé d'être rédigés et envoyés, ou, pour le moins, jusqu'à la fin du Second Empire, qui marque actuellement la terminaison du fonds spécial (**BB**¹⁸) de la Division criminelle, la suite de ces rapports si intéressants.

Dans les premiers articles de la sous-série, se rencontrent des dossiers qui proviennent du groupe D (secrétariat du ministère de la Justice) et E (cour de Cassation) ; étant donné l'analogie des objets auxquels ils se réfèrent, je n'ai pas cru utile de les séparer.

15 juin 1927. G. BOURGIN

¹ En dehors du compte rendu des affaires jugées, on trouve dans ces rapports des renseignements sur la formation du jury et sur les bâtiments judiciaires et les prisons.

Sommaire

Note liminaire.....	4
Répertoire numérique.....	7
Annexes.....	32

Note liminaire

Les Archives nationales à Paris conservent dans la sous-série **BB**²⁰ quelques documents sur l'organisation des assises, des minutes de rapports sur la formation du jury et sur les bâtiments judiciaires et les prisons, de notes de projet de loi, des listes imprimés de jurés, des ordonnances imprimées des premiers présidents des cours d'appel pour la désignation des présidents d'assises ; mais la majeure partie de la sous-série est néanmoins constituée par une collection importante de **comptes-rendus d'assises** (de 1821 à 1865).

Historique et organisation de la cour d'assises²

La cour d'assises est une juridiction départementale de premier degré compétente pour juger les crimes et les infractions les plus graves. En principe, elle siège par sessions (une par trimestre) au chef-lieu du département ou au siège de la cour d'appel s'il y en a une dans le département (voir l'annexe en fin de volume pour la liste des villes des cours d'appel ou des départements appartenant au ressort de ces cours).

Les documents et le classement au sein du ministère de la Justice avant le versement aux Archives nationales.

Après chaque session, un rapport d'ensemble de la session des assises de chaque cour est adressé au ministère de la Justice qui accusait réception (le double de l'accusé de réception se trouve par ailleurs au début de chaque compte rendu). Lorsque les comptes rendus parvenaient au ministère de la Justice, un numéro leur été attribué d'après leur provenance. Ce numéro, composé d'un nombre de deux à trois chiffres suivi, dans la majorité des cas³, de la cote A4, est inscrit sur le double de l'accusé de réception que le garde des Sceaux adressait à la cour ; parfois ce numéro est directement reproduit sur le compte rendu avec quelques fois des erreurs de transcription⁴. À partir de 1864, le numéro attribué par le ministère de la Justice pour les comptes rendus d'assises change et suit dès lors, mais assez approximativement, celui des départements actuels (voir l'annexe en fin de volume pour la liste des villes des cours d'appel ou des départements appartenant au ressort de ces cours).

² Pour plus de détails, voir Jean-Claude. FARCY, *Guide des archives judiciaires et pénitentiaires (1800-1958)*, CNRS Éditions 1992. p. 52-55.

³ Sauf pour le département de la Corse à qui été attribué le numéro 1111A7, ou à la Savoie 3689A3, etc.

⁴ Ainsi pour le département de l'Ain (cour de Lyon), 626A4 et 624A4 s'alternent.

Le fonds

La sous-série **BB²⁰ 1¹ à 296**, inventoriée ici, est constituée de 410 articles provenant de plusieurs versements du ministère de la Justice. Cette sous-série est composée en majeure partie de **comptes-rendus d'assises** que chaque cour adressait au garde des Sceaux à l'issue de chaque session.

Ce présent inventaire reprend le répertoire numérique manuscrit de G. BOURGIN⁵. Mais il le complète par l'énumération de chaque cour représentée, ainsi que par l'analyse des imprimés (ordonnances, placards, discours, journaux, etc.) recensés dans chaque dossier constitué par les comptes-rendus d'assises d'une cour donnée.

La collection des comptes rendus d'assises aux Archives nationales est complète de 1821 (**BB²⁰ 3**) à 1865 (**BB²⁰ 283²**). Au delà de ces dates, elle n'est constituée que de résidus. Les trois derniers articles (**BB²⁰ 294 à 296**) se limitant à indiquer les différentes dates des ouvertures d'assises ainsi qu'à présenter les noms des différents présidents et conseillers entre 1900 et 1927.

Il est à noter, par ailleurs, que tous les comptes-rendus d'assises représentés dans cette sous-série sont signalés ; si une cour ou un département ne figure pas dans le répertoire, c'est qu'il n'existe pas dans le carton. Ainsi, les comptes rendus de la cour de Bastia n'y figurent qu'à partir de 1842 (**BB²⁰ 116**) ; le département de la Seine (cour de Paris) n'est plus représenté de 1849 à 1861⁶ (**BB²⁰ 147² à BB²⁰ 234**) ; la cour d'Alger n'est représentée qu'à partir de 1855 (**BB²⁰ 176**) et celle de Chambéry à partir de 1860 (**BB²⁰ 222²**).

L'intérêt du fonds

Il ne faut pas confondre les comptes-rendus d'assises avec les dossiers de procédure⁷, documents plus riches en informations, conservés aux Archives départementales et qui contiennent les pièces de l'instruction (pièces de forme, etc.), l'acte d'accusation et les pièces de la cour d'assises (liste des témoins, etc.).

Toutefois, les comptes-rendus d'assises peuvent être considérés comme d'excellents **documents de synthèse** de toutes les affaires jugées après chaque session, même si parfois ils exposent d'une manière très détaillée les faits incriminés à l'accusé lorsqu'il s'agit de mobiles touchant la vie intime des individus (attentat à la pudeur, viol ou tentative de viol, inceste, etc.) ou lorsqu'il s'agit de crimes particulièrement atroces (crime en série, patricide, etc.).

⁵ Voir *État des inventaires*. Tome 2. Archives nationales, 1991, p. 242.

⁶ Nous ne savons pas ce que sont devenus ces comptes-rendus d'assises.

⁷ Une procédure est l'ensemble de formalités à remplir, pour agir devant un tribunal avant, pendant et jusqu'à la fin du procès.

Les arrêts rendus (acquittement, galères, travaux forcés à perpétuité, peines de morts) sont parfois accompagnés des critiques et des commentaires du jury à qui a été donné la faculté de prononcer sur les circonstances atténuantes à partir d'avril 1832. La voie de recours extraordinaire contre les arrêts des assises (le pourvoi en cassation, qui annule ou confirme la décision rendue en dernier ressort), est également indiqué dans les comptes-rendus.

Comme l'a souligné G. BOURGIN, ces documents fournissent une source d'appoint pour la documentation de l'histoire judiciaire, sociale et politique de la France de 1814 à la fin du Second Empire, compléments aux archives judiciaires et plus particulièrement des dossiers de procédure, des procès-verbaux des séances et arrêts de la cour d'assises des fonds des tribunaux des archives départementales.

D.H., juin 1994.

Listes des abréviations

exemp. : exemplaires

trim. : trimestre

s. d. : sans date

Répertoire numérique

BB²⁰ 1¹. Exécution de la loi du 6 germinal an VIII sur la formation des listes de jurés. (An VIII-an X) [dossier n° 3909 D4].

Minutes de rapports, de notes et de projet de loi du bureau criminel du ministère de la Justice, relatives à l'exécution de la loi du 6 germinal an VIII sur la formation des listes de jurés. Minutes des circulaires du ministre de la Justice des 21 messidor an VIII, 5 et 25 brumaire an IX à ce sujet. 12 messidor an VIII-6 fructidor an X.

Correspondance (notamment accusés de réception des circulaires précités), des préfets, des présidents, des commissaires du Gouvernement et directeurs de jurys des tribunaux de départements, des juges de paix, avec le bureau criminel, relative à la formation des listes de jurés. Classement départemental : Ain à Yonne (y compris les départements réunis de la Belgique et de la Savoie). Floréal an VIII-fructidor an IX ⁸ .

Listes imprimées de jurés jointes pour les départements suivants : Charente (messidor an VIII-fructidor an IX), Escaut (messidor-fructidor an VIII), Gard (germinal-prairial an VIII), Haute-Garonne (germinal-fructidor an IX), Ille-et-Vilaine (messidor-fructidor an IX), Landes (vendémiaire-frimaire an IX), Loir-et-Cher (vendémiaire-frimaire an IX), Loire-Inférieure (thermidor an VIII-vendémiaire an IX), Lys (vendémiaire-frimaire an IX), Meuse-Inférieure (messidor-fructidor an VIII), Haute-Saône (germinal-prairial an VIII), Tarn (germinal-prairial an VIII).

BB²⁰ 1².à 1⁵ · Ordonnances imprimées des premiers présidents des cours d'appel pour la désignation des présidents trimestriels d'assises avec lettres d'envoi des procureurs généraux (classement par cours) [manquent A-N].

1². 1817-1818.

Cours de : Orléans, Paris, Pau, Poitiers.

1³. *Id.*

Cours de : Rennes, Riom, Rouen, Toulouse.

1⁴. *Id.* 1819-1820.

Cours de : Agen, Aix, Amiens, Angers, Besançon.

1⁵. *Id.*

Cours de : Bordeaux, Bourges, Caen, Colmar.

⁸ À signaler pour le département des Forêts le découpage frauduleux d'une vignette gravée.

BB²⁰ 1⁶. Pièces diverses relatives à la traite des Noirs et à des condamnés aux galères perpétuelles. (1821-1850), dossiers anciennement classés sous la lettre E [Cassation].

Dossier 1. Traite des Noirs.

État des contraventions données en cette matière en France et dans les colonies françaises (1821-1822 ?) ; procédures de révision d'une contravention contre Caussade et autres (île Bourbon, 1821) ; demandes de grâce et de révision pour divers capitaines poursuivis et condamnés (1821-1831).

Dossier 2.

Affaires des nommés Bisette, Fabien et Volny, condamnés aux galères perpétuelles et à la marque par la Cour royale de la Martinique, demandant l'autorisation de poursuivre le garde des Sceaux pour retard dans la transmission des pièces relatives à leur instance en cassation (1824-1850).

BB²⁰ 2. Comptes rendus d'assises. (1814-1818). Pièces diverses relatives aux sessions d'assises et aux listes de jurés. (1811-1819).

Dossier 1. Lettres, placards imprimés.

Lettres d'envoi des cours de justice criminelles de la Haute-Marne, Mayenne, Oise et Orne (1811) ; placards imprimés : extraits des condamnations portées par la cour de Besançon (Haute-Savoie) (session de novembre 1811), extraits des condamnations [portées par la cour de Rennes] (Morbihan) (2^e et 3^e trim. 1814).

Dossier 2. Comptes rendus d'assises.

Cours de : Bordeaux (Gironde) (4^e trim. 1814), Montpellier (Hérault) (1^{er} trim. 1814).

Dossier 3. Id. :

Cours de : Poitiers (Deux-Sèvres) (2^e trim. 1816).

Dossier 4. Id. :

Cours de : Amiens (Oise) (1^{er} trim. 1817), Agen (Gers) (3^e trim. 1817), Riom [lettre du procureur général 18 janv. 1817], Paris (Seine-et-Marne) (session de juillet 1817), Dijon (Côte-d'Or) (1^{er} trim. 1818).

Dossier 5.

Minutes de circulaires, de rapports, de lettres du ministre de la Justice, sur l'exercice de leurs fonctions par les jurés et sur la confection des listes de jurés. Juin 1811 - 8 nov. 1816.

Listes des jurés de la Seine. Juin 1812, juillet 1812.

Circulaires imprimées des 2 juillet 1814 et 1^{er} août 1819 sur la confection des listes de jurés.

BB²⁰ 3 à 6. Comptes rendus d'assises. 1821.

3. Cours de : Agen, Aix, Amiens, Angers, Besançon, Bordeaux, Bourges.
4. Cours de : Caen, Colmar, Dijon, Douai, Grenoble, Limoges.
5. Cours de : Lyon, Metz, Montpellier, Nancy, Nîmes, Orléans, Paris.
6. Cours de : Pau, Poitiers, Rennes, Riom, Rouen, Toulouse.

BB²⁰ 7 à 10. Comptes rendus d'assises. 1822.

7. Cours de : Agen, Aix, Amiens, Angers, Besançon, Bordeaux, Bourges.
8. Cours de : Caen, Colmar, Dijon, Douai, Grenoble, Limoges, Lyon, Metz, Montpellier.

À signaler : placards imprimés : extraits des arrêts du département du Calvados pour les 2^e et 3^e trim. 1822 (4 exempl.) [cour de Caen].

9. Cours de : Nancy, Nîmes, Orléans, Paris, Pau.
10. Cours de : Poitiers, Rennes, Riom, Rouen, Toulouse.

BB²⁰ 11 à 15¹. Comptes rendus d'assises. 1823.

11. Cours de : Agen, Aix, Amiens, Angers, Besançon, Bordeaux

À signaler : une brochure imprimée 70 pages sur l'affaire Mongenet ; cour d'assises de la Dordogne, session d'octobre 1823.

12. Cours de : Bourges, Caen, Colmar, Dijon, Douai, Grenoble, Limoges.

À signaler : placards imprimés : extraits des arrêts du département du Cher pour le 2^e trim. 1823 (2 exempl.) [cour de Bourges].

13. Cours de : Lyon, Metz, Montpellier, Nancy, Nîmes, Orléans.

À signaler : placards imprimés : extraits des arrêts du département de l'Hérault pour les 3^e trim. [juillet] (2 exempl.) et 4^e trim. [octobre] 1823 [cour de Montpellier].

14. Cours de : Poitiers, Rennes, Riom, Rouen, Toulouse.

- 15¹. Cours de : Paris, Pau.

BB²⁰ 15². Placards imprimés : extraits des condamnations portées par la cour de Caen (1823-1824) :

Dossier 1. 1^{er} trim. 1823.

Dossier 2. 2^e trim. 1823.

Dossier 3. 3^e trim. 1823.

Dossier 4. 4^e trim. 1823.

Dossier 5. 1^{er} et 2^e trim. 1824.

Dossier 6. 3^e trim. 1824.

BB²⁰ 16 à 19. Comptes rendus d'assises. 1824.

16. Cours de : Agen, Aix, Amiens, Angers, Besançon, Bordeaux, Bourges, Caen.

17. Cours de : Colmar, Dijon, Douai, Grenoble, Limoges, Lyon, Metz.

18. Cours de : Montpellier, Nancy, Nîmes, Orléans, Paris, Pau.

À signaler : placards imprimés des extraits des arrêts portant condamnation à des peines afflictives ou infamantes rendus pendant le premier trimestre 1824 (2 exempl.) [cour de Montpellier].

19. Cours de : Poitiers, Rennes, Riom, Rouen, Toulouse.

BB²⁰ 20 à 24. Comptes rendus d'assises. 1825.

20. Cours de : Agen, Aix, Amiens, Angers, Besançon.

21. Cours de : Bordeaux, Bourges, Caen, Colmar, Dijon, Douai.

22. Cours de : Grenoble, Limoges, Lyon, Metz, Montpellier, Nancy.

23. Cours de : Nîmes, Orléans, Paris, Pau.

24. Cours de : Poitiers, Rennes, Riom, Rouen, Toulouse.

À signaler : le n° 267 (samedi 24 septembre 1825) du *Journal de Rouen et du département de la Seine-Inférieure*. 4 pages. [Cour de Rouen].

BB²⁰ 25 à 29. Comptes rendus d'assises. 1826.

25. Cours de : Agen, Aix, Amiens, Angers, Besançon.

26. Cours de : Bordeaux, Bourges, Caen, Colmar, Dijon, Douai.

27. Cours de : Grenoble, Limoges, Lyon, Metz, Montpellier, Nancy, Nîmes, Orléans.

28. Cours de : Paris, Pau, Poitiers.

29. Cours de : Rennes, Riom, Rouen, Toulouse.

À signaler :

- les n^{os} 213 (mardi 1 août 1826) et 243 (jeudi 31 août 1826) du *Journal de Rouen et du département de la Seine-Inférieure*. 4 pages par numéro. [Cour de Rouen] ;

- ordonnances imprimées signées Thérèse-Joseph-Hypolite d'Aldégieur, 5^e président. [Cour de Toulouse] (2 exempl.).

BB²⁰ 30 à 35. Comptes rendus d'assises. 1827.

- 30. Cours de : Agen, Aix, Amiens, Angers, Besançon.
- 31. Cours de : Bordeaux, Bourges, Caen, Colmar, Dijon..
- 32. Cours de : Douai, Grenoble, Limoges, Lyon, Metz, Montpellier, Nancy.
- 33. Cours de : Nîmes, Orléans, Paris.
- 34. Cours de : Pau, Poitiers, Rennes. Riom, Rouen, Toulouse.
- 35. Cours de : Riom, Rouen, Toulouse.

BB²⁰ 36 à 42. Comptes rendus d'assises. 1828.

- 36. Cours de : Agen, Aix, Amiens, Angers, Besançon.
- 37. Cours de : Bordeaux, Bourges, Caen, Colmar.
- 38. Cours de : Dijon, Douai, Grenoble, Limoges, Lyon.
- 39. Cours de : Metz, Montpellier, Nancy, Nîmes, Orléans.
- 40. Cour de Paris.
- 41. Cours de : Pau, Poitiers, Rennes.
- 42. Cours de : Riom, Rouen, Toulouse.

BB²⁰ 43 à 48. Comptes rendus d'assises. 1829.

- 43. Cours de : Agen, Aix, Amiens, Angers, Bastia, Besançon.
À signaler : ordonnance imprimée nommant le président [des assises] pour le 1er trim. 1830. [Cour de Bastia].
- 44. Cours de : Bordeaux, Bourges, Caen, Colmar, Dijon.
- 45. Cours de : Douai, Grenoble, Limoges, Lyon, Metz, Montpellier.
À signaler : discours imprimé (8 pages) prononcé lors de l'ouverture de la seconde session des assises le 30 mai 1820 par M. Degouve Denuncques, conseiller ⁹ à la cour de Douai (2 exempl.) ¹⁰; correspondances entre le cabinet du ministre de l'Intérieur, le garde des Sceaux et la cour de Douai sur la polémique qui en a suivi.
- 46. Cours de : Nancy, Nîmes, Orléans, Paris.
- 47. Cours de : Pau, Poitiers, Rennes.
À signaler : le n° 48 (19 juillet 1829) du *Journal des Landes, politique et littéraire*. 4 pages. [Cour de Pau].
- 48. Cours de : Riom, Rouen, Toulouse.

⁹ Un magistrat qui compose les cours prend le titre de conseiller. Des conseillers des cours sont délégués pour composer la cour d'assises dans la ville où siège la cour, et pour la présider dans les départements du ressort ; leur nombre varie dans les différentes cours.

¹⁰ Un autre exemplaire de ce discours, ainsi que la correspondance s'y rapportant se trouve dans **BB²⁰ 284**.

BB²⁰ 49 à 53. Comptes rendus d'assises. 1830.

49. Cours de : Agen, Aix, Amiens, Angers, Bastia, Besançon.

À signaler : ordonnance imprimée nommant le président des assises pour le 2^e trim. 1830. [Cour de Bastia].

50. Cours de : Bordeaux, Bourges, Caen, Colmar, Dijon, Douai.

À signaler : ordonnance imprimée nommant le président des assises pour la session extraordinaire dans le département de la Dordogne, 16 février 1830. [Cour de Bordeaux]. (2 exempl.).

51. Cours de : Grenoble, Limoges, Lyon, Metz, Montpellier, Nancy.

52. Cours de : Nîmes, Orléans, Paris, Pau, Poitiers.

53. Cours de : Rennes, Riom, Rouen, Toulouse.

BB²⁰ 54 à 58. Comptes rendus d'assises. 1831.

54. Cours de : Agen, Aix, Amiens, Angers, Besançon, Bordeaux.

55. Cours de : Bourges, Caen, Colmar, Dijon, Douai.

56. Cours de : Grenoble, Limoges, Lyon, Metz, Montpellier, Nancy.

57. Cours de : Nîmes, Orléans, Paris, Pau.

58. Cours de : Poitiers, Rennes, Riom, Rouen, Toulouse.

À signaler : un plan géométrique destiné pour servir à l'intelligence d'un procès criminel dirigé contre certains individus accusés d'avoir arrêté la diligence sur la route du Puy à Lijons**** ; encre sur papier cartonné, 70 x 50 cm. [Cour de Riom, 4^e trim. 1831].

BB²⁰ 59 à 63. Comptes rendus d'assises. 1832.

59. Cours de : Agen, Aix, Amiens, Angers, Besançon, Bordeaux, Bourges.

À signaler : *Paroles adressées au Jury à l'occasion de la loi du 28 avril 1832¹¹*, par M. Dutrone, président des assises ; imprimé (12 pages). [Cour d'Amiens, département de la Somme, 3^e trim. 1832].

60. Cours de : Caen, Colmar, Dijon, Douai, Grenoble, Limoges.

61. Cours de : Lyon, Metz, Montpellier, Nancy, Nîmes.

62. Cours de : Orléans, Paris, Pau, Poitiers.

À signaler : [Cour d'Orléans].

- le n° 15 (22 déc. [1832]) du *Le Blaisois. Journal politique, littéraire et judiciaire*. 4 pages.

- le n° du 28 déc. 1832 du *Le Constitutionnel de Loir-et-Cher. Journal politique, littéraire et judiciaire*. 4 pages.

63. Cours de : Rennes, Riom, Rouen, Toulouse.

¹¹ Loi permettant au jury de pouvoir prononcer sur des *circonstances atténuantes*.

BB²⁰ 64 à 70. Comptes rendus d'assises. 1833.

- 64. Cours de : Agen, Aix, Amiens, Angers, Besançon.
- 65. Cours de : Bordeaux, Bourges, Caen, Colmar, Dijon.
- 66. Cours de : Douai, Grenoble, Limoges, Lyon, Metz, Montpellier.
- 67. Cours de : Nancy, Nîmes, Orléans.
- 68. Cours de : Paris, Pau.
- 69. Cours de : Poitiers. Rennes, Riom.

À signaler : le n° 71 (3 sept. 1833) du *Le Patriote. Gazette constitutionnelle de l'Allier*. 5e année. 4 pages. [Cour de Riom].

- 70. Cours de : Rouen, Toulouse.

BB²⁰ 71 à 76. Comptes rendus d'assises. 1834.

- 71. Cours de : Agen, Aix, Amiens, Angers.
- 72. Cours de : Besançon, Bordeaux, Bourges, Caen.
- 73. Cours de : Colmar, Dijon, Douai, Grenoble, Limoges.
- 74. Cours de : Lyon, Metz, Montpellier, Nancy, Nîmes, Orléans.
- 75. Cours de : Paris, Pau, Poitiers.
- 76. Cours de : Rennes, Riom, Rouen, Toulouse.

BB²⁰ 77 à 82. Comptes rendus d'assises. 1835.

- 77. Cours de : Agen, Aix, Amiens, Angers.
- 78. Cours de : Besançon, Bordeaux, Bourges, Caen.
- 79. Cours de : Colmar, Dijon, Douai, Grenoble.
- 80. Cours de : Limoges, Lyon, Metz, Montpellier, Nancy.
- 81. Cours de : Nîmes, Orléans, Pau, Poitiers.
- 82. Cour de Paris.
- 83. Cours de : Rennes, Riom, Rouen, Toulouse.

À signaler : les n^{os} 16 (25 fév. 1835) et 17 (28 fév. 1835) de *L'Ami de la Charte, journal du Puy-de Dôme, de la Haute-Loire, du Cantal et de la Corrèze. Politique, littéraire, industrie, tribunaux, annonces*. 4 pages. [Cour de Riom].

BB²⁰ 84 à 88. Comptes rendus d'assises. 1836.

- 84. Cours de : Agen, Aix, Amiens, Angers, Besançon, Bordeaux.
- 85. Cours de : Bourges, Caen, Colmar, Dijon, Douai.
- 86. Cours de : Grenoble, Limoges, Lyon, Metz, Montpellier, Nancy, Nîmes.
- 87. Cours de : Orléans, Paris, Pau, Poitiers.
- 88. Cours de : Rennes, Riom, Rouen, Toulouse.

BB²⁰ 89 à 93. Comptes rendus d'assises. 1837.

- 89. Cours de : Agen, Aix, Amiens, Angers, Besançon.
- 90. Cours de : Bordeaux, Bourges, Caen, Colmar, Dijon.
- 91. Cours de : Douai, Grenoble, Limoges, Lyon, Metz, Montpellier.
- 92. Cours de : Nancy, Nîmes, Orléans, Paris.
- 93. Cours de : Pau, Poitiers, Rennes, Riom, Rouen, Toulouse.

BB²⁰ 94 à 98. Comptes rendus d'assises. 1838.

- 94. Cours de : Agen, Aix, Amiens, Angers, Besançon, Bordeaux.
- 95. Cours de : Bourges, Caen, Colmar, Dijon, Douai.
- 96. Cours de : Grenoble, Limoges, Lyon, Metz, Montpellier.
- 97. Cours de : Nancy, Nîmes, Orléans, Paris, Pau.
- 98. Cours de : Poitiers, Rennes, Riom, Rouen, Toulouse.

À signaler : le n° 102 (2 juin 1838) du *Le Publicateur des Côtes-du-Nord. Journal des intérêts du Département*. 4 pages. [Cour de Rennes].

BB²⁰ 99 à 100. Comptes rendus d'assises. 1839.

- 99. Cours de : Agen, Aix, Amiens, Angers, Besançon, Bordeaux, Bourges.
- 100. Cours de : Caen, Colmar, Dijon, Douai.
- 101. Cours de : Grenoble, Limoges, Lyon, Metz, Montpellier, Nancy, Nîmes.
- 102. Cours de : Orléans, Paris, Pau.
- 103. Cours de : Poitiers, Rennes, Riom, Rouen, Toulouse.

BB²⁰ 104 à 108. Comptes rendus d'assises. 1840.

- 104. Cours de : Agen, Aix, Amiens, Angers, Besançon.
- 105. Cours de : Bordeaux, Bourges, Caen, Colmar.
- 106. Cours de : Dijon, Douai, Grenoble, Limoges, Lyon, Metz, Montpellier.
- 107. Cours de : Nancy, Nîmes, Orléans, Paris.
- 108. Cours de : Pau, Poitiers, Rennes, Riom.
- 109. Cours de : Rouen, Toulouse.

BB²⁰ 110 à 115. Comptes rendus d'assises. 1841.

- 110. Cours de : Agen, Aix, Amiens, Angers, Besançon, Bordeaux, Bourges.
- 111. Cours de : Caen, Colmar, Dijon, Douai, Grenoble.
- 112. Cours de : Limoges, Lyon, Metz, Montpellier, Nancy.
- 113. Cours de : Nîmes, Orléans, Paris, Pau, Poitiers.
- 114-115. Cours de : Rennes, Riom, Rouen, Toulouse.

BB²⁰ 116 à 120. Comptes rendus d'assises. 1842.

- 116. Cours de : Agen, Aix, Amiens, Angers, Bastia, Besançon, Bordeaux.
- 117. Cours de : Bourges, Caen, Colmar, Dijon, Douai.
- 118. Cours de : Grenoble, Limoges, Lyon, Metz, Montpellier, Nancy.
- 119. Cours de : Nîmes, Orléans, Paris, Pau, Poitiers.
- 120. Cours de : Rennes, Riom, Rouen, Toulouse.

BB²⁰ 121 à 124. Comptes rendus d'assises. 1843.

- 121. Cours de : Agen, Aix, Amiens, Angers, Bastia, Besançon, Bordeaux.
- 122. Cours de : Bourges, Caen, Colmar, Dijon, Douai.
- 123. Cours de : Grenoble, Limoges, Lyon, Metz, Montpellier, Nancy, Nîmes.
- 124. Cours de : Orléans, Paris, Pau, Poitiers, Rennes, Riom, Rouen, Toulouse.

BB²⁰ 125 à 128. Comptes rendus d'assises. 1844.

- 125. Cours de : Agen, Aix, Amiens, Angers, Bastia, Besançon, Bordeaux, Bourges.
- 126. Cours de : Caen, Colmar, Dijon, Douai, Grenoble, Limoges, Lyon.
- 127. Cours de : Metz, Montpellier, Nancy, Nîmes, Orléans, Paris, Pau, Poitiers.
- 128. Cours de : Rennes, Riom, Rouen, Toulouse.

BB²⁰ 129 à 133. Comptes rendus d'assises. 1845.

- 129. Cours de : Agen, Aix, Amiens, Angers.
- 130. Cours de : Bastia, Besançon, Bordeaux Bourges.
- 131. Cours de : Caen, Colmar, Dijon, Douai, Grenoble, Limoges, Lyon, Metz..
- 132. Cours de : Montpellier, Nancy, Nîmes, Orléans, Paris, Pau, Poitiers.
- 133. Cours de : Rennes, Riom, Rouen, Toulouse.

BB²⁰ 134 à 137. Comptes rendus d'assises. 1846.

- 134. Cours de : Agen, Aix, Amiens, Angers, Bastia, Besançon, Bordeaux, Bourges.
- 135. Cours de : Caen, Colmar, Dijon, Douai, Grenoble, Limoges, Lyon.
- 136. Cours de : Metz, Montpellier, Nancy, Nîmes, Orléans, Paris, Pau, Poitiers.
- 137. Cours de : Rennes, Riom, Rouen, Toulouse.

BB²⁰ 138 à 141. Comptes rendus d'assises. 1847.

- 138. Cours de : Agen, Aix, Amiens, Angers, Bastia, Besançon, Bordeaux, Bourges.
- 139. Cours de : Caen, Colmar, Dijon, Douai, Grenoble, Limoges, Lyon, Metz.
- 140. Cours de : Montpellier, Nancy, Nîmes, Orléans, Paris, Pau.
- 141. Cours de : Poitiers, Rennes, Riom, Rouen, Toulouse.

BB²⁰ 142 à 145. Comptes rendus d'assises. 1848.

142. Cours de : Agen, Aix, Amiens, Angers, Bastia, Besançon, Bordeaux, Bourges, Caen.
143. Cours de : Colmar, Dijon, Douai, Grenoble, Limoges, Lyon, Metz.
144. Cours de : Montpellier, Nancy, Nîmes, Orléans, Paris, Pau.
145. Cours de : Poitiers, Rennes, Riom, Rouen, Toulouse.

BB²⁰ 146¹ à 148. Comptes rendus d'assises. 1849.

- 146¹. Cours de : Agen, Aix, Amiens, Angers, Bastia, Besançon, Bordeaux, Bourges.
- 146². Cours de : Caen, Colmar, Dijon, Douai, Grenoble.
- 147¹. Cours de : Limoges, Lyon, Metz, Montpellier, Nancy, Nîmes, Orléans.
- 147². Cours de : Paris ¹², Pau, Poitiers, Rennes.
148. Cours de : Riom, Rouen, Toulouse.

BB²⁰ 149¹ à 151². Comptes rendus d'assises. 1850.

- 149¹. Cours de : Agen, Aix, Amiens, Angers, Bastia, Besançon.
- 149². Cours de : Bordeaux, Bourges, Caen, Colmar.
- 150¹. Cours de : Dijon, Douai, Grenoble, Limoges, Lyon.
- 150². Cours de : Metz, Montpellier, Nancy, Nîmes ¹³, Orléans.
- 151¹. Cours de : Paris, Pau, Poitiers, Rennes, Riom, Rouen, Toulouse.
- 151². Cours de : Riom, Rouen, Toulouse.

BB²⁰ 152¹ à 157². Comptes rendus d'assises. 1851.

- 152¹. Cours de : Agen, Aix, Amiens, Angers.
- 152². Cours de : Bastia, Besançon.
- 153¹. Cours de : Bordeaux, Bourges.
- 153². Cours de : Caen, Colmar.
- 154¹. Cours de : Dijon, Douai, Grenoble.
- 154². Cours de : Limoges, Lyon.
- 155¹. Cours de : Metz, Montpellier, Nancy.

¹² À partir de 1849 jusqu'en 1861 les comptes rendus des assises du département de la Seine ne se trouvent pas aux Archives nationales (voir introduction à ce sujet).

¹³ Manque les comptes rendus des assises du département du Vaucluse.

155². Cours de : Nîmes, Orléans.

156¹. Cours de : Paris, Pau.

156². Cours de : Poitiers, Rennes.

157¹. Cours de : Riom, Rouen.

157². Cour de Toulouse.

BB²⁰ 158¹ à 163². Comptes rendus d'assises. 1852.

158¹. Cours de : Agen, Aix, Amiens.

158². Cours de : Angers, Bastia, Besançon.

159¹. Cours de : Bordeaux, Bourges.

159². Cours de : Caen, Colmar.

160¹. Cours de : Dijon, Douai, Grenoble.

160². Cours de : Limoges, Lyon.

161. Cours de : Metz, Montpellier, Nancy, Nîmes.

162¹. Cours de : Orléans, Paris.

162². Cours de : Pau, Poitiers.

163¹. Cours de : Rennes, Riom.

163². Cours de : Rouen, Toulouse.

BB²⁰ 164¹ à 169. Comptes rendus d'assises. 1853.

164¹. Cours de : Agen, Aix, Amiens.

164². Cours de : Angers, Bastia, Besançon.

165¹. Cours de : Bordeaux, Bourges, Caen.

165². Cours de : Colmar, Dijon.

166¹. Cours de : Douai, Grenoble, Limoges.

166². Cours de : Lyon, Metz, Montpellier.

167¹. Cours de : Nancy, Nîmes, Orléans.

167². Cours de : Paris, Pau.

168¹. Cour de Poitiers.

168². Cour de Rennes.

169. Cours de : Riom, Rouen, Toulouse.

BB²⁰ 170¹ à 175. Comptes rendus d'assises. 1854.

- 170¹. Cours de : Agen, Aix, Amiens ¹⁴.
 170². Cours de : Angers, Bastia, Besançon.
 171¹. Cours de : Bordeaux, Bourges, Caen.
 171². Cours de : Colmar, Dijon.
 172¹. Cours de : Douai, Grenoble, Limoges.
 172². Cours de : Lyon, Metz, Montpellier.
 173¹. Cours de : Nancy, Nîmes, Orléans.
 173². Cours de : Paris, Pau.
 174¹. Cour de Poitiers.
 174². Cour de Rennes.
 175. Cours de : Riom, Rouen, Toulouse.

BB²⁰ 176 à 183. Comptes rendus d'assises. 1855.

176. Cour d' Alger.
 177¹. Cours de : Agen, Aix.
 177². Cours de : Amiens, Angers, Bastia, Besançon.
 178¹. Cours de : Bordeaux, Bourges, Caen.

À signaler : le n° 209 (dimanche 18 mars 1855) du *Courrier des Tribunaux. Journal du ressort de la cour impériale de Bordeaux, feuille d'annonces judiciaires*. 4 pages grand in-folio sur 4 colonnes.

- 178². Cours de : Colmar, Dijon.
 179¹. Cours de : Douai, Grenoble, Limoges.
 179². Cours de : Lyon, Metz.
 180¹. Cours de : Montpellier, Nancy.

À signaler : le n° 112 (28 novembre 1855) du *Le Courrier de l'Aude. Journal politique, administratif, littéraire, commercial, agricole et d'annonces*. 4 pages petit in-folio sur 3 colonnes.

- 180². Cours de : Nîmes, Orléans.
 181¹. Cours de : Paris, Pau.
 181². Cour de Poitiers.
 182¹. Cour de Rennes.
 182². Cour de Riom.

¹⁴ Manque les comptes rendus des assises du département de l'Oise.

183. Cours de : Rouen, Toulouse.

BB²⁰ 184 à 191². Comptes rendus d'assises. 1856.

184. Cour d' Alger.

185¹. Cours de : Agen, Aix, Amiens.

185². Cours de : Angers, Bastia.

186¹. Cours de : Besançon, Bordeaux.

186². Cours de : Bourges, Caen.

187¹. Cours de : Colmar, Dijon.

187². Cours de : Douai, Grenoble.

188¹. Cours de : Limoges, Lyon.

188². Cours de : Metz, Montpellier.

189¹. Cours de : Nancy, Nîmes.

189². Cours de : Orléans, Paris.

190¹. Cours de : Pau, Poitiers.

190². Cour de Rennes.

191¹. Cours de : Riom, Rouen.

191². Cour de Toulouse.

BB²⁰ 192 à 201. Comptes rendus d'assises. 1857.

192. Cour d' Alger.

193¹. Cours de : Agen, Aix.

193². Cour d' Amiens.

194¹. Cours de : Angers, Bastia.

194². Cours de : Besançon, Bordeaux.

195¹. Cours de : Bourges, Caen.

195². Cour de Colmar.

196¹. Cours de : Dijon, Douai.

196². Cours de : Grenoble, Limoges.

197¹. Cours de : Lyon, Metz, Montpellier.

197². Cour de Nancy.

198¹. Cours de : Nîmes, Orléans.

198². Cour de Paris.

199¹. Cours de : Pau, Poitiers.

199². Cour de Riom.

200¹. Cour de Rennes.

200¹. Cour de Rouen.

201. Cour de Toulouse.

BB²⁰ 202 à 211. Comptes rendus d'assises. 1858.

202. Cour d' Alger.

203¹. Cours de : Agen, Aix.

203². Cour d' Amiens.

204¹. Cours de : Angers, Bastia.

204². Cours de : Besançon, Bordeaux.

205¹. Cours de : Bourges, Caen.

205². Cour de Colmar.

206¹. Cours de : Dijon, Douai.

206². Cour de Grenoble.

207¹. Cours de : Limoges, Lyon.

207². Cours de : Metz, Montpellier.

208¹. Cours de : Nancy, Nîmes.

208². Cour d' Orléans.

209¹. Cours de : Paris, Pau.

209². Cour de Poitiers.

210¹. Cour de Rennes.

210². Cour de Riom.

211. Cours de : Rouen, Toulouse.

BB²⁰ 212¹ à 219². Comptes rendus d'assises. 1859.

212¹. Cours de : Agen, Aix.

212². Cour d' Alger.

213¹. Cours de : Amiens Angers.

213². Cours de : Bastia, Besançon.

214¹. Cours de : Bordeaux, Bourges.

214². Cours de : Caen, Colmar.

- 215¹. Cours de : Dijon, Douai.
- 215². Cours de : Grenoble, Limoges.
- 216¹. Cours de : Lyon, Metz, Montpellier.
- 216² . Cour de Nancy.
- 217¹ . Cours de : Nîmes, Orléans.
- 217². Cours de : Paris, Pau.
- 218¹. Cour de Poitiers.
- 218². Cour de Rennes.
- 219¹. Cours de : Riom, Rouen..
- 219². Cour de Toulouse.

BB²⁰ 220¹ à 227². Comptes rendus d'assises. 1860.

- 220¹. Cours de : Agen, Aix.
- 220². Cour d' Alger.
- 221¹. Cours de : Amiens Angers.
- 221². Cours de : Bastia, Besançon, Bordeaux.
- 222¹. Cours de : Bourges, Caen.
- 222². Cours de : Chambéry, Colmar.
- 223¹. Cours de : Dijon, Douai.
- 223². Cours de : Grenoble, Limoges.
- 224¹. Cours de : Lyon, Metz.
- 224² . Cours de : Montpellier, Nancy.
- 225¹ . Cours de : Nîmes, Orléans.
- 225². Cours de : Paris, Pau.
- 226¹. Cour de Poitiers.
- 226². Cour de Rennes.
- 227¹. Cours de : Riom, Rouen..
- 227². Cour de Toulouse.

BB²⁰ 228¹ à 237. Comptes rendus d'assises. 1861.

- 228¹. Cours de : Agen, Aix.
- 228². Cours de : Amiens Angers.
- 229¹. Cours de : Bastia, Besançon.

- 229². Cours de : Bordeaux, Bourges.
 230¹. Cour de Caen.
 230². Cours de : Chambéry, Colmar.
 231¹. Cours de : Dijon, Douai.
 232². Cour de Grenoble.
 232¹. Cours de : Limoges, Lyon.
 232². Cours de : Metz, Montpellier.
 233. Cours de : Nancy, Nîmes, Orléans.
 234. Cour de Paris ¹⁵.
 235¹. Cours de : Pau, Poitiers.
 235². Cour de Rennes.
 236¹. Cours de : Riom, Rouen..
 236². Cour de Toulouse.
 237. Cour d' Alger.

BB²⁰ 238¹ à 247². Comptes rendus d'assises. 1862.

- 238¹. Cours de : Agen, Aix.
 238². Cour d'Amiens.
 239¹. Cours de : Angers, Bastia.
 239². Cours de : Besançon, Bordeaux.
 240¹. Cours de : Bourges, Caen.
 240². Cours de : Chambéry, Colmar.
 241¹. Cours de : Dijon, Douai.
 241². Cour de Grenoble.
 242¹. Cours de : Limoges, Lyon.
 242². Cours de : Metz, Montpellier.
 243¹. Cours de : Nancy, Nîmes.
 243². Cour d'Orléans.
 244¹. Cour de Paris.
 244². Cour de Pau.
 245¹. Cour de Poitiers.
 245². Cour de Rennes.

¹⁵ Y compris les comptes rendus des assises du département de la Seine (voir **BB²⁰ 147²**).

246¹. Cours de : Riom, Rouen.

246². Cour de Toulouse.

247¹. Cour d' Alger [départements d'Alger et d'Oran].

247². Cour d' Alger [département de Constantine].

BB²⁰ 248¹ à 258. Comptes rendus d'assises. 1863 ¹⁶.

248¹. Cours de : Agen, Aix.

248². Cours de : Amiens, Angers.

249¹. Cours de : Bastia, Besançon.

249². Cours de : Bordeaux, Bourges.

250¹. Cours de : Caen, Chambéry.

250². Cour de Colmar.

251¹. Cours de : Dijon, Douai.

251². Cour de Grenoble.

252¹. Cours de : Limoges, Lyon.

252². Cour de Metz.

253¹. Cours de : Montpellier, Nancy.

253². Cour de Nîmes.

254¹. Cour d' Orléans.

254². Cour de Paris.

255. Cours de : Pau, Poitiers.

256. Cour de Rennes.

257¹. Cours de : Riom, Rouen.

257². Cour de Toulouse.

258. Cour d' Alger.

BB²⁰ 259¹ à 270. Comptes rendus d'assises. 1864 ¹⁷.

259¹. Cours de : Agen, Aix.

À signaler : Discours prononcé par M. Faucon, conseiller à la cour impériale d'Agen à l'ouverture de la session du Gers le 11 janvier 1864 au nouveau Palais de Justice.

Imprimé in-8°, 11 pages.[Cour d' Agen].

259². Cour d' Amiens.

¹⁶ À partir de cette date et jusqu'en 1865 il existe des ordonnances imprimées nommant les présidents des assises et indiquant l'ouverture des assises dans pratiquement chaque cour et pour chaque session.

¹⁷ Voir note 16.

- 260¹. Cours de : Angers, Bastia.
 260². Cours de : Besançon ¹⁸, Bordeaux.
 261¹. Cours de : Bourges, Caen.
 261². Cours de Chambéry, Colmar.
 262. Cours de : Dijon, Douai.
 263¹. Cours de : Grenoble, Limoges.
 263². Cour de Lyon.
 264¹. Cours de : Metz, Montpellier.
 264². Cour de Nancy.
 265. Cours de : Nîmes, Orléans.
 266. Cour de Paris.
 267. Cours de : Pau, Poitiers.
 268. Cour de Rennes.
 269¹. Cours de : Riom, Rouen.
 269². Cour de Toulouse.
 270. Cour d' Alger.

BB²⁰ 271 à 283². Comptes rendus d'assises. 1865 ¹⁹.

271. Cours de : Agen, Aix.
 272. Cours de : Amiens, Angers.
 273. Cours de : Bastia, Besançon, Bordeaux.
 274. Cours de : Bourges, Caen, Chambéry.
 275. Cours de : Colmar, Dijon.
 276¹. Cours de : Douai, Grenoble.
 276². Cour de Limoges.
 277¹. Cours de : Lyon, Metz.
 277². Cour de Montpellier.
 278¹. Cours de Nancy, Nîmes.
 278². Cour d' Orléans.
 279. Cour de Paris.
 280. Cours de : Pau, Poitiers.

¹⁸ Manque les comptes rendus des assises du département du Doubs.

¹⁹ Voir note 16.

281¹. Cour de Rennes.

281². Cour de Riom.

282. Cours de : Rouen, Toulouse.

283¹. Cour d' Alger [départements d'Alger et de Constantine].

283². Cour d' Alger [département d'Oran].

BB²⁰ 284. Cour de Douai : Placards imprimés ; surveillance des prisons ; pièces diverses relatives aux sessions d'assises, aux présidents et aux listes de jurés. (1820-1871).

Dossier 1.

- Présentation, par le procureur général et le 1er président de la cour d'assises de Douai, au garde des Sceaux, des conseillers aptes à remplir les fonctions de présidents d'assises dans le ressort de la cour de Douai pour 1823 (y est joint un discours imprimé de 8 pages prononcé le 30 mai 1820 par M. Degouve Denuncques)²⁰, de 1836, de 1853 à 1865 ;
- dossiers d'appréciation de ces conseillers.

Dossier 2.

- Correspondances diverses relatives à l'application de la circulaire du 5 octobre 1852 portant sur l'ouverture des assises ;
- comptes rendus de la surveillance exercée par le procureur général sur la marche de la procédure criminelle et correctionnelle suivie dans le ressort de la cour de Douai pendant les mois de déc. 1862, janv. à avril, juin, août 1863.

Dossier 3. Cour d'assises du Nord.

- Placards imprimés : ordonnances nommant le président des assises du Nord pour les 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e trim. 1863, le 3^e trim. 1871 ;
- correspondances diverses relatives au tirage au sort des jurés pour cette période ;
- notes d'examen des comptes rendus des assises du Nord, rapports des visites des prisons par les présidents des assises (4^e trim. 1852, 1^{er} trim. 1856, 3^e trim. 1868).

Dossier 4. Cour d'assises du Pas-de-Calais.

- Placards imprimés : ordonnances nommant le président des assises du Pas-de-Calais pour les 1^{er}, 2^e, 3^e trim. 1863, le 3^e trim. 1871 ;
- correspondances diverses relatives au tirage au sort des jurés pour cette période ;
- notes d'examen des comptes rendus des assises du Pas-de-Calais, rapports des visites des prisons par les présidents des assises (1853-1855).

²⁰ Au sujet duquel est née une polémique en raison de la teneur politique de son discours et de sa probable nomination à la présidence des assises (voir aussi **BB²⁰ 45**).

BB²⁰ 285. Cour de Riom : Id. (1822-1871).

Dossier 1.

- Présentation, par le procureur général et le 1^{er} président de la cour d'assises de Riom, au garde des Sceaux, des conseillers aptes à remplir les fonctions de présidents d'assises dans le ressort de la cour de Riom pour les années judiciaires de 1822 à 1826, 1854 à 1866 ;
- dossiers d'appréciation de ces conseillers.

Dossier 2.

- Correspondances diverses relatives à l'ouverture des cours assises pour les départements du ressort de Riom (1851-1857) - placards imprimés s'y rapportant ;
- comptes rendus de la surveillance exercée par le procureur général sur la marche de la procédure criminelle et correctionnelle suivie dans le ressort de la cour de Riom pendant le mois de sept. 1862.

Dossier 3. Cour d'assises de l'Allier.

- Placards imprimés : ordonnances nommant le président des assises de l'Allier pour les 2^e, 3^e et 4^e trim. 1863, le 3^e trim. 1871 ;
- correspondances diverses relatives au tirage au sort des jurés pour cette période ;
- notes d'examen des comptes rendus des assises de l'Allier, rapports des visites des prisons par les présidents des assises (4^e trim. 1852, 1853, 1^{er} au 3^e trim. 1854).

Dossier 4. Cour d'assises du Cantal.

- Placards imprimés : ordonnances nommant le président des assises du Cantal pour les 2^e et 4^e trim. 1863, le 4^e trim. 1871 ;
- notes d'examen des comptes rendus des assises du Cantal, rapports des visites des prisons par les présidents des assises (1852-1854).

Dossier 5. Cour d'assises de la Haute-Loire.

- Placards imprimés : ordonnances nommant le président des assises de la Haute-Loire pour le 3^e trim. 1863 et les 3^e et 4^e trim. 1871 ;
- notes d'examen des comptes rendus des assises de la Haute-Loire, rapports des visites des prisons par les présidents des assises (3^e et 4^e trim. 1852, 1853 et 1854, 3^e trim. 1866, 3^e trim. 1867).

Dossier 6. Cour d'assises du Puy-de-Dôme.

- Placards imprimés : ordonnances nommant le président des assises du Puy-de-Dôme pour les 2^e et 3^e trim. (2 exempl.) 1863, les 3^e et 4^e trim. 1871 ;
- correspondances diverses relatives au tirage au sort des jurés pour 1863 et le 3^e trim. 1871 ;
- notes d'examen des comptes rendus des assises du Puy-de-Dôme,

rapports des visites des prisons par les présidents des assises (1852-1854, 4e trim. 1856 et 1er trim. 1865).

BB²⁰ 286. Résidus de différentes cours : Comptes rendus d'assises. (1877-1896).

Dossier 1. Cour de Agen : Lot (2e trim. 1893).

Dossier 2. Cour de Aix : Bouches-du-Rhône (4e trim. 1889, 2e trim. 1895), Var (1er trim. 1882)

Dossier 3. Cour de Angers : Maine-et-Loire (2e trim. 1877, 2e trim. 1893, 3e trim. 1895), Sarthe (3e trim. 1895).

Dossier 4. Cour de Amiens : Somme (1er trim. 1895).

Dossier 5. Cour de Corse : Bastia (2e et 4e trim. 1893, 2e trim. 1895).

Dossier 6. Cour de Besançon : Doubs (1er trim. 1890).

Dossier 7. Cour de Bordeaux : Gironde (4e trim. 1895).

Dossier 8. Cour de Caen : Calvados (4e trim. 1895).

Dossier 9. Cour de Chambéry : Haute-Savoie (4e trim. 1893), Savoie (3e trim. 1896).

À signaler : une ordonnance imprimée nommant le président des assises de Chambéry pour le 3e trim. 1896 ; correspondances diverses relatives au tirage au sort des jurés pour cette période ; rapports de la visite de la prison par le président des assises pour cette période. [Cour de Savoie].

Dossier 10. Cour de Douai : Nord (4e trim. 1884, 2e et 4e trim. 1893, 1er trim. 1894), Pas-de-Calais (3e trim. 1894).

Dossier 11. Cour de Grenoble : Hautes-Alpes (1er trim. 1892), Isère (2e trim. 1895).

Dossier 12. Cour de Limoges : Creuse (1er trim. 1894).

Dossier 13. Cour de Lyon : Ain (3e trim. 1895), Rhône (4e trim. 1893 et 4e trim. 1894).

Dossier 14. Cour de Montpellier : Aude (4e trim. 1880), Aveyron (1er trim. 1890), Hérault (4e trim. 1880).

Dossier 15. Cour de Nancy : Ardennes (4e trim. 1895), Meurthe-et-Moselle (1er trim. 1895).

Dossier 16. Cour de Nîmes : Vaucluse (4e trim. 1895).

BB²⁰ 287¹. Cour de Paris : Comptes rendus d'assises du département de la Seine. (1885-1891).

Dossier 1. (1er trim. 1885).

Dossier 2. (3e trim. 1886).

Dossier 3. (1er et 2e trim. 1888).

Dossier 4. (4e trim. 1890).

Dossier 5. (2e trim. 1891).

BB²⁰ 287². Cour de Paris : Comptes rendus d'assises.

Dossier unique : Seine (3e trim. 1892).

BB²⁰ 288¹. Cour de Paris : Comptes rendus d'assises du département de la Seine. (1893-1894).

Dossier 1. (1893).

Dossier 2. (3e trim. 1894).

BB²⁰ 288². Cour de Paris : Comptes rendus d'assises. (1895).

Dossier 1. Marne (4e trim. 1895).

Dossier 2. Seine (1895).

Dossier 3. Seine-et-Marne (4e trim. 1895).

Dossier 4. Seine-et-Oise (4e trim. 1895).

Dossier 5. Yonne (3e trim. 1895) [5-7 août 1895 uniquement].

BB²⁰ 289. Résidus de différentes cours : Comptes rendus d'assises. (1879-1895).

Dossier 1. Cour de Poitiers : Charente-Inférieure (2e trim. 1894), Vendée (2e trim. 1895).

Dossier 2. Cour de Rennes : Ille-et-Vilaine (4e trim. 1895), Morbihan (1er trim. 1891)

Dossier 3. Cour de Riom : Allier (1er trim. 1891), Cantal (4e trim. 1894), Puy-de-Dôme (1er trim. 1879, 2e trim. 1893).

Dossier 4. Cour de Rouen : Eure (4e trim. 1895), Seine-Inférieure (3e trim. 1881)

Dossier 5. Cour de Toulouse : Tarn-et-Garonne (2e trim. 1886).

BB²⁰ 290. Cour d'Alger : Comptes rendus d'assises du département d'Alger (1886, 1889).

Dossier 1. (1er trim. 1886).

Dossier 2. (1er, 2e et 4e trim. 1889).

BB²⁰ 291. Cour d'Alger : Comptes rendus d'assises du département d'Alger (1892-1895).

Dossier 1. (1er et 2e trim. 1892).

Dossier 2. (4e trim. 1893).

Dossier 3. (1er trim. 1895).

Dossier 4. correspondances diverses ; statistiques, état des prisons, liste du jury et composition de la cour d'assises pour le 3e trim. 1896.

BB²⁰ 292. Cour d'Alger : Comptes rendus d'assises du département d'Oran. (1884-1895).

Dossier 1. (2e trim. 1884).

Dossier 2. (4e trim. 1888).

Dossier 3. (2e trim. 1889).

Dossier 4. (4e trim. 1892).

Dossier 5. (1er trim. 1893).

Dossier 6. (1er et 4e trim. 1894).

Dossier 7. (4e trim. 1895).

BB²⁰ 293. Cours d'Alger et de Sousse: Comptes rendus d'assises et divers. (1883-1908).

Dossier 1. Constantine (4e trim. 1883 ; 3e trim. 1886 ; 1er et 2e trim. 1888 ; 1er et 2e trim. 1889 ; 4e trim. 1894).

Dossier 2. Bône (1er trim. 1891 ; 1er trim. 1894 (résidus) ; 2e et 3e trim. 1895).

Dossier 3. Sousse (statistique criminelle et divers rapports sur les affaires soumises au tribunal de Sousse pendant la 1ère et la 4e sessions de 1888 ; réponses du procureur de la République du tribunal de Sousse au ministère de la Justice à Paris concernant des remises de peine des condamnés (9 et 20 mai 1908).

BB²⁰ 294. Divers. (1877-1911).

Dossier 1. Lettre adressée par le ministère de la Justice aux premiers présidents de chaque cour d'assises pour la désignation des conseillers aptes à remplir les fonctions de présidence des assises pour 1877-1878, 1800-1881 et 1881-1882.

Dossier 2. Projet de décret sur l'indemnité allouée aux présidents d'assises en Algérie (1886).

Dossier 3. Correspondances diverses relatives à la division en sections des assises d'Alger (en raison du nombre croissant des procédures criminelles) ainsi qu'à la désignation des présidents d'assises pour la même cour (1888-1889).

Dossier 4. idem. Cour de la Seine (1889-1900).

Dossier 5. Lettres adressées au ministère de la Justice par les cours d'Agen et de Nîmes au sujet des remplacements des présidents d'assises empêchés de remplir leur fonction pour raison de santé (1881-1882).

Dossier 6. Difficulté soulevée pour l'application de l'article 252 du Code d'instruction criminelle modifié par la loi de finances du 26 février 1901 relative à la nomination des assesseurs, remplaçants et suppléants : lettres adressées au ministère de la Justice par les présidents de différentes cours à ce sujet (1901).

Dossier 7. Modification des dates des sessions d'assises pour les cours d'Agen (avril 1900), Aix (oct. 1901), Riom (juil.-août 1899 et mars-avril 1911), Rouen (juil.-août 1899).

BB²⁰ 295. Rôles des assises. Dates des sessions. Désignation des présidents. (1920-1924).

Cours de : Agen, Aix, Alger, Besançon, Bordeaux, Bourges, Chambéry, Colmar, Dijon, Douai, Grenoble, Limoges, Lyon, Montpellier, Nancy, Nîmes, Orléans, Paris, Pau, Riom, Rouen, Toulouse.

BB²⁰ 296. Dates des sessions. Désignation des présidents. (1924-1927).

Cours de : Agen, Aix, Alger, Besançon, Bordeaux, Bourges, Caen, Chambéry, Colmar, Dijon, Douai, Grenoble, Limoges, Lyon ; Montpellier, Nancy, Nîmes, Orléans, Paris, Pau, Poitiers, Riom, Rouen, Toulouse.

Annexes

Liste des départements appartenant au ressort des cours d'appel (couverte par ce présent inventaire) ; le premier chiffre indique le numéro donné par le ministère de la Justice et porté sur chaque dossier ; le second numéro est attribué à la place du précédent à partir de 1864.

Départements	Ressort de la cour d'appel
A	
Ain 626A4[parfois 624A4] ; 1A4	Lyon
Aisne 662A4 ; 2A4	Amiens
Alger	Alger (depuis 1855)
Allier 871A4 ; 3A4	Riom
Alpes (Basses-) 1350A4 ; 4A4	Aix
Alpes (Hautes-) 744A4 ; 5A4	Grenoble
Alpes-Maritimes 87A4	Aix (depuis 1860)
Ardèche 1390A4 ; 6A4	Nîmes
Ardennes 513A4 ; 7A4	Metz
Ariège 1060A4	Toulouse
Aube 298A4 ; 9A4	Paris
Aude 1125A4 ; 10A4	Montpellier
Aveyron 1264A4 ; 11A4	Montpellier
B	
Bouches-du-Rhône 1076A4 ; 12A4	Aix
C	
Calvados 819A4 ; 13A4	Caen
Cantal 810A4 ; 14A4	Riom
Charente 997A4 ; 15A4	Bordeaux
Charente-Inférieure 1056A4[parfois 1059A4] ; 16 A4	Poitiers
Cher 654A4 ; 17A4	Bourges
Constantine	Alger (depuis 1855)
Corrèze 1044 ; 18A4	Limoges

Départements	Ressort de la cour d'appel
Corse 1111A7 [puis 1111A4] ; 19A4	Bastia
Côte-d'Or 561A4 ; 20A4	Dijon
Côtes-du-Nord 750A4 ; 21A4	Rennes
Creuse 1045A4 ; 22A4	Limoges
D	
Dordogne 887A4 ; 23A4	Bordeaux
Doubs 907A4 ; 24A4	Besançon
Drôme 660A4 ; 25A4	Grenoble
E	
Eure 615A4 ; 26A4	Rouen
Eure-et-Loir 209A4 ; 27A4	Paris
F	
Finistère 906A4 ; 28A4	Rennes
G	
Gard 1061A4 ; 29A4	Nîmes
Garonne (Haute-) 848A4 ; 30A	Toulouse
Gers 967A4 ; 31A4	Agen
Gironde 841A4 ; 32A4	Bordeaux
H	
Hérault 999A4 ; 33A4	Montpellier
I	
Ille-et-Vilaine 1018A4 ; 34A4	Rennes
Indre 613A4 ; 35A4	Bourges
Indre-et-Loire 646A4 ; 36A4	Orléans
Isère 735A4 ; 37A4	Grenoble
J	
Jura 1231A4 ; 38A4	Besançon

Départements	Ressort de la cour d'appel
L	
Landes 1410A4 ; 39A4	Pau
Loir-et-Cher 595A4 ; 40A4	Orléans
Loire (Haute-) 809A4 ; 42A4	Riom
Loire 663A4 ; 41A4	Lyon
Loire-Inférieure 768A4 ; 43A4	Rennes
Loiret 439A4 ; 44A4	Orléans
Lot 1118A4 ; 45A4	Agen
Lot-et-Garonne 751A4 ; 46A4	Agen
Lozère 1324A4 ; 47A4	Nîmes
M	
Maine-et-Loire 562A4 ; 48A4	Angers
Manche 872A4 ; 49A4	Caen
Marne 184A4 ; 50A4	Paris
Marne (Haute-) 879A4 ; 51A4	Dijon
Mayenne 843A4 ; 52A4	Angers
Meurthe 384A4 ; 53A4	Nancy
Meuse 563A4 ; 54A4	Nancy
Morbihan 692A4 ; 55A4	Rennes
Moselle 341A4 ; 56A4	Metz
N	
Nièvre 736A4 ; 57A4	Bourges
Nord 580A4 ; 58A4	Douai
O	
Oise 674A4 ; 59A4	Amiens
Oran	Alger (depuis 1855)
Orne 969A4 ; 60A4	Caen
P	
Pas-de-Calais 385A4 ; 61A4	Douai

Départements	Ressort de la cour d'appel
Puy-de-Dôme 697A4 ; 62A4	Riom
Pyrénées (Basses-) 1248A4 ; 63A4	Pau
Pyrénées (Hautes-) 1386A4 ; 64A4	Pau
Pyrénées-Orientales 1177A4 ; 65A4	Montpellier
R	
Rhin (Bas-) 1179A4 ; 66A4	Colmar
Rhin (Haut-) 996A4 ; 67A4	Colmar
Rhône 600A4 ; 68A4	Lyon
S	
Saône (Haute-) 1231A4 ; 69A4	Besançon
Saône-et-Loire 746A4 ; 70A4	Dijon
Sarthe 648A4 ; 71A4	Angers
Savoie 3688A3 ; 88A4	Chambéry (depuis 1860)
Savoie (Haute-) 3689A3 ; 89A4	Chambéry (depuis 1860)
Seine 121A4 ; 72A4	Paris
Seine-et-Marne 169A4 ; 74A4	Paris
Seine-et-Oise 116A4 ; 75A4	Paris
Seine-Inférieure 537A4 ; 73A4	Rouen
Sèvres (Deux-) 1178A4 ; 76A4	Poitiers
Somme 564A4 ; 77A4	Amiens
T	
Tarn 820A4 ; 78A4	Toulouse
Tarn-et-Garonne 1165A4 ; 79A4	Toulouse
V	
Var 1077A4 ; 80A4	Aix
Vaucluse 1073A4 ; 81A4	Nîmes
Vendée 1101A4 ; 82A4	Poitiers
Vienne 905A4 ; 83A4	Poitiers
Vienne (Haute-) 968A4 ; 84A4	Limoges

Départements	Ressort de la cour d'appel
Vosges 664A4 ; 85A4	Nancy
Y	
Yonne 261A4 ; 86A4	Paris

Liste des villes des cours d'appel jusqu'en 1865 ; le premier chiffre indique le numéro donné par le ministère de la Justice et porté sur chaque dossier, le second numéro est attribué à la place du précédent à partir de 1864. Les articles de la sous-série **BB**²⁰ contenant des comptes rendus d'assises sont classés suivant l'ordre alphabétique des cours d'appel puis des départements appartenant à leur ressort.

Villes de la cour d'appel	Départements
A	
Agen	Gers 967A4 ; 31A4
	Lot 1118A4 ; 45A4
	Lot-et-Garonne 751A4 ; 46A4
Aix	Alpes (Basses) 1350A4 ; 4A4
	Alpes-Maritimes (depuis 1860) 87A4
	Bouches-du-Rhône 1076A4 ; 12A4
	Var 1077A4 ; 80A4
Alger (depuis 1855)	Alger
	Constantine
	Oran
Amiens	Aisne 662A4 ; 2A4
	Oise 674A4 ; 59A4
	Somme 564A4 ; 77A4
Angers	Maine-et-Loire 562A4 ; 48A4
Angers	Mayenne 843A4 ; 52A4
	Sarthe 648A4 ; 71A4
B	
Bastia	Corse 1111A7 puis 1111A4 ; 19A4
Besançon	Doubs 907A4 ; 24A4
	Jura 1231A4 ; 38A4
	Saône(Haute-) 1231A4 ; 69A4
Bordeaux	Charente 997A4 ; 15A4
	Dordogne 887A4 ; 23A4

Villes de la cour d'appel	Départements
	Gironde 841A4 ; 32A4
Bourges	Cher 654A4 ; 17A4
	Indre 613A4 ; 35A4
	Nièvre 736A4 ; 57A4
C	
Caen	Calvados 819A4 ; 13A4
	Manche 872A4 ; 49A4
	Orne 969A4 ; 60A4
Chambéry (depuis 1860)	Savoie (Haute-) 3689A3 ; 89A4
	Savoie 3688A3 ; 88A4
Colmar	Rhin (Bas-) 1179A4 ; 66A4
	Rhin (Haut-) 996A4 ; 67A4
D	
Dijon	Côte-d'Or 561A4 ; 20A4
	Marne (Haute-) 879A4 ; 51A4
	Saône-et-Loire 746A4 ; 70A4
Douai	Nord 580A4 ; 58A4
	Pas-de-Calais 385A4 ; 61A4
G	
Grenoble	Alpes (Hautes) 744A4 ; 5A4
	Drôme 660A4 ; 25A4
	Isère 735A4 ; 37A4
L	
Limoges	Corrèze 1044 ; 18A4
	Creuse 1045A4 ; 22A4
	Vienne (Haute-) 968A4 ; 84A4
Lyon	Ain 626A4[parfois 624A4] ; 1A4
	Loire 663A4 ; 41A4
	Rhône 600A4 ; 68A4

Villes de la cour d'appel	Départements
M	
Metz	Ardennes 513A4 ; 7A4
	Moselle 341A4 ; 56A4
Montpellier	Aude 1125A4 ; 10A4
	Aveyron 1264A4 ; 11A4
	Hérault 999A4 ; 33A4
	Pyrénées-Orientales 1177A4 ; 65A4
N	
Nancy	Meurthe 384A4 ; 53A4
	Meuse 563A4 ; 54A4
	Vosges 664A4 ; 85A4
Nîmes	Ardèche 1390A4 ; 6A4
	Gard 1061A4 ; 29A4
	Lozère 1324A4 ; 47A4
	Vaucluse 1073A4 ; 81A4
O	
Orléans	Indre-et-Loire 646A4 ; 36A4
	Loir-et-Cher 595A4 ; 40A4
	Loiret 439A4 ; 44A4
P	
Paris	Aube 298A4 ; 9A4
	Eure-et-Loir 209A4 ; 27A4
	Marne 184A4 ; 50A4
	Seine 121A4 ; 72A4
	Seine-et-Marne 169A4 ; 74A4
	Seine-et-Oise 116A4 ; 75A4
	Yonne 261A4 ; 86A4
Pau	Landes 1410A4 ; 39A4
	Pyrénées (Basses-) 1248A4 ; 63A4

Villes de la cour d'appel	Départements
	Pyrénées (Hautes-) 1386A4 ; 64A4
Poitiers	Charente-Inférieure 1056A4[parfois 1059A4] ; 16 A4
	Sèvres (Deux-) 1178A4 ; 76A4
	Vendée 1101A4 ; 82A4
	Vienne 905A4 ; 83A4
R	
Rennes	Côtes-du-Nord 750A4 ; 21A4
	Finistère 906A4 ; 28A4
	Ille-et-Vilaine 1018A4 ; 34A4
	Loire-Inférieure 768A4 ; 43A4
	Morbihan 692A4 ; 55A4
Riom	Allier 871A4 ; 3A4
	Cantal 810A4 ; 14A4
	Loire (Haute-) 809A4 ; 42A4
	Puy-de-Dôme 697A4 ; 62A4
Rouen	Eure 615A4 ; 26A4
	Seine-Inférieure 537A4 ; 73A4
T	
Toulouse	Ariège 1060A4
	Garonne (Haute-) 848A4 ; 30A
	Tarn 820A4 ; 78A4
	Tarn-et-Garonne 1165A4 ; 79A4